



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-55502>

Département(s) de publication : 30

Annonce n° 24-55502

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 23-95867

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de Beaucaire (30)

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21300032600016

Ville : Beaucaire

Code postal : 30300

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 30

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Aménagement de la Route de Nîmes

Code CPV principal - Descripteur principal : 45233140

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Aménagement de la Route de Nîmes

Critères d'attribution : 1 - Valeur technique 50% 2 - Prix des prestations 40% 3 - Délai d'exécution 10%

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Date d'attribution : Le 5 mars 2024 Nombre total d'offres reçues : 2 (Lot 1) 3 (Lot 2) Opérateur économique auquel le marché a été attribué : EUROVIA LANGUEDOC ROUSSILLON, 560 Chemin de l'aérodrome, 30 000 NIMES (Lot 1) DAUDET PAYSAGES, ZA de la Broue, 30 300 JONQUIERES SAINT VINCENT (Lot 2) Information sur le montant du marché : - 522 507,90 EUR HT (Lot 1) - 71 852,38 EUR HT (Lot 2) Durée : L'acte d'engagement fixe le délai d'exécution. L'exécution du marché débute à compter de la date de notification du contrat. L'exécution des travaux débute à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant de commencer les travaux. Les candidats pourront proposer des délais plus avantageux que les délais de base sur l'acte d'engagement. Si le candidat ne propose pas de délais plus avantageux, les délais de base s'appliqueront par défaut. Il est fixé une période de préparation qui n'est pas comprise dans le délai d'exécution : - De 15 jours pour le lot n° 1 et de 1 mois

pour le lot n° 2. Procédure de recours : Le tribunal territorialement compétent est : Tribunal Administratif de Nîmes 16 avenue Feuchères - 30941 NIMES CS88010 CEDEX 9 Tél : 04 66 27 37 00 - Télécopie : 04 66 36 27 86 - Courriel : greffe.ta-nimes@juradm.fr Adresse internet (U.R.L) : <http://nimes.tribunal-administratif.fr/> Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé précontractuel prévu à l'article 1441- 2 du Code de procédure civile, et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu à l'article 1441-3 du Code de procédure civile, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article précité. Pour obtenir des renseignements relatifs à l'introduction des recours, les candidats devront s'adresser à : Tribunal Administratif de Nîmes 16 avenue Feuchères - 30941 NIMES CS88010 CEDEX 9 Tél : 04 66 27 37 00 - Télécopie : 04 66 36 27 86 - Courriel : greffe.ta-nimes@juradm.fr Adresse internet (U.R.L) : <http://nimes.tribunal-administratif.fr/> En cas de difficultés survenant lors de la procédure de passation, l'organe chargé de jouer le rôle de médiateur est : Tribunal Administratif de Nîmes 16 avenue Feuchères - 30941 NIMES CS88010 CEDEX 9 Tél : 04 66 27 37 00 - Télécopie : 04 66 36 27 86 - Courriel : greffe.ta-nimes@juradm.fr Adresse internet (U.R.L) : <http://nimes.tribunal-administratif.fr/>

Date d'envoi du présent avis à la publication : 13/05/2024